Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le directeur des EPO réoriente sa carrière

Le directeur des Etablissements de la Plaine de l'Orbe (EPO), M. Denis Pieren, a remis sa démission au Conseil d'Etat pour fin 2002. En poste depuis 1996, il souhaite réorienter sa carrière après avoir exercé une lourde charge au sein de l'Administration cantonale.

Infirmier en psychiatrie, éducateur, puis directeur d'institution, M. Denis Pieren commence sa carrière pénitentiaire à Neuchâtel. En 1996, il prend la direction des EPO, établissements centraux du Concordat romand destinés à l'hébergement des condamnés récidivistes et dangereux de Suisse romande. Durant son mandat, le directeur des EPO a démontré sa parfaite maîtrise d'une institution pénitentiaire de cette complexité, assurant à la fois une vie quotidienne sans incidents graves et la mise en ?uvre de nombreux changements. Le refus du Grand Conseil ne lui a pas permis de démarrer le projet d'EEP 2000 qui lui tenait à c?ur, mais il poursuit les travaux de réforme entrepris par son prédécesseur.

Il fait face au transfert de certaines pathologies à risque de la clinique vers la prison, ainsi qu'à l'explosion de nouvelles formes de délits tels que la délinquance sexuelle et la violence. Sous sa direction, un secteur de sécurité renforcée et une division psychiatrique, en collaboration avec le Service de médecine et psychiatrie pénitentiaires, sont créés, le remplacement des installations de sécurité de l'établissement et la mise en place d'un concept d'évaluation des détenus entrepris. La modernisation de certaines activités de production, la réorganisation du travail interne limitant les heures supplémentaires sont mis en route. Son approche plus criminologiste du condamné et du traitement pénitentiaire sera poursuivie et développée lors de la mise en ?uvre de la révision du code pénal.

Le Conseil d'Etat regrette le départ de M. Denis Pieren, le remercie de son engagement à la tête des Etablissements de la Plaine de l'Orbe et lui souhaite plein succès tant dans sa dernière année de fonction que dans la réorientation de ses activités professionnelles.

L'annonce précoce du départ de M. Denis Pieren permet au Département des institutions et des relations extérieures (DIRE) de mettre rapidement au concours le poste de directeur des EPO afin d'assurer une transition en douceur lors du deuxième semestre 2002.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 mars 2002

Claude Ruey, chef du DIRE, 021/316 40 62 ou 079/310 84 27 André Vallotton, chef du Service pénitentiaire, 021/ 316 48 01